

## Linguistique comparée des langues modernes

L4LM42 LF – Enseignants : André THIBAUT et Marc DUVAL

Examen du vendredi 9 mai 2014 ; partie de l'examen correspondant au CM

Ne perdez pas votre temps à recopier les questions ; ce sont les réponses qui m'intéressent. Veillez à bien numéroter vos réponses, pour m'aider à m'y retrouver. N'utilisez pas l'encre rouge, réservée à la correction.

**1.** Qu'appelle-t-on *langue d'adstrat* en linguistique historique ? Donnez un exemple de phénomène lexical dû à l'influence d'une langue d'adstrat dans l'histoire d'une langue indoeuropéenne de votre choix. **1 point.**

Une langue d'adstrat, par rapport à une langue donnée, est une langue avec laquelle celle-ci a été en contact et à laquelle elle a emprunté un certain nombre de traits (qui peuvent être phonétiques ou morphosyntaxiques, mais qui sont le plus souvent lexicaux). Contrairement aux concepts de substrat et de superstrat, qui impliquent que l'une des deux langues en contact a cessé d'être parlée par ses locuteurs natifs (le gaulois au profit du latin, ou le francique au profit du latin vulgaire des premiers siècles du moyen âge), le concept d'adstrat n'implique pas que l'une des deux langues ait cessé d'être parlée par ses locuteurs. Il s'agit simplement d'évoquer le fait que certaines langues se côtoient en s'influençant réciproquement, sans pour autant que l'une des deux arrive à faire disparaître l'autre.

Par exemple, à une certaine époque (le 16<sup>e</sup> siècle en particulier), le français a été très fortement influencé par l'adstrat italien, en raison de la grande popularité dont jouissaient la culture et la science italiennes auprès des élites françaises. Citons un exemple parmi tant d'autres : *cavalier* est un emprunt à l'italien *cavaliere* (qui correspond étymologiquement au français *chevalier*).

**2.** Qu'est-ce qu'un *ethnolecte* ? Définissez et exemplifiez brièvement. **1 point.**

Un ethnolecte est un sous-ensemble d'une langue qui est caractérisé par le fait d'être pratiqué par un groupe ethnique donné. Dans certaines grandes villes nord-américaines, on a observé par exemple que dans les quartiers à très forte concentration d'immigrants d'origine italienne, les locuteurs parlaient une variété d'anglais nord-américain plus ou moins influencée par l'origine italienne des habitants. On pourra donc dire, par exemple, que l'anglais parlé par les Italiens du Bronx est un ethnolecte.

**3.** Le basque est-il une langue par « distanciation » ou par « élaboration » (cf. Heinz Kloss) ? Répondez en définissant bien ces deux concepts. **2 points.**

Une langue par distanciation est une langue qui a droit au statut de langue tout simplement parce qu'elle est suffisamment différente de toute autre langue pour qu'on ne puisse pas considérer qu'elle est le dialecte de quelque chose d'autre. C'est effectivement le cas du basque, qui ne peut être rattaché à aucune autre langue connue et qui est donc, par la force des choses, une langue en soi (indépendamment du fait qu'il peut y avoir de la variation dialectale à l'intérieur de cette langue).

Une langue par élaboration est une langue qui pourrait, à la rigueur, être considérée comme un sous-ensemble de quelque chose d'autre (le néerlandais ressemble beaucoup à certains dialectes allemands, le norvégien ressemble beaucoup au danois, le galicien ressemble beaucoup au portugais, etc.), mais qui a fait l'objet d'un processus de standardisation de la part de ses locuteurs, qui ont décidé d'élaborer une variété normativisée de leur parler (variété dotée d'une norme, lexicale et grammaticale, par la rédaction de dictionnaires et de grammaires) et de lui donner un statut officiel dans la société, de « normaliser » son emploi dans la société. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on peut considérer que la standardisation (ou l'élaboration, au sens de Heinz Kloss) d'une langue comporte deux volets : la normativisation (doter une langue d'une norme) et la normalisation (faire en sorte, par des moyens législatifs, qu'une langue puisse être employée dans toutes les fonctions qu'une langue peut exercer dans une société donnée, non seulement les fonctions les plus humbles mais également les plus prestigieuses). C'est le cas du néerlandais, par exemple, ou du norvégien ; ou, à une époque beaucoup plus récente, du luxembourgeois, qui n'a pas toujours joui du statut de langue standardisée.

**4. Quelle caractéristique de la structure syllabique de l'allemand et du français rend l'apprentissage de la phonétique de ces langues très ardu pour un apprenant hispanophone andalou ? 1 point.**

C'est le fait que le français et l'allemand peuvent connaître des syllabes comportant un très grand nombre de consonnes, en particulier en fin de syllabe, alors que l'espagnol andalou privilégie ce qu'on peut appeler la « syllabation ouverte », qui consiste à ne prononcer aucune consonne en position finale. Par conséquent, des mots français comme *strict*, *cercle*, *ordre* ou *meurtre* ([stɾɪkt], [sɛʁkl] [ɔʁdʁ], [mœʁtʁ]) imposent une gymnastique articulatoire très ardue à un locuteur andalou, qui par la force des choses n'a pas l'habitude de prononcer des suites de consonnes (ou ne serait-ce qu'une seule consonne) en position finale.

**5. Il faut distinguer les phénomènes de flexion interne des phénomènes de flexion externe. Donnez un exemple de chacune de ces catégories, dans une langue indoeuropéenne de votre choix. 1 point.**

La flexion interne concerne le radical lui-même. Par exemple, le pluriel de *mouse* en anglais n'est pas *\*mouses*, mais bien *mice*.

La flexion externe consiste à ajouter un morphème grammatical au radical. Par ex., en espagnol, le masculin *director* devient au féminin *directora*. On n'a pas touché au radical, on lui a seulement ajouté un morphème de féminin : *-a*.

6. Le fonctionnement grammatical du verbe créole est un bon exemple de processus agglutinants. Donnez la nature de chacun des quatre éléments de la phrase suivante, et traduisez-la en français : *Li té ka manjé*. **2 points**.

Li : pronom personnel sujet de 3<sup>e</sup> pers. du singulier, masculin ou féminin (il / elle)

Té : marqueur aspectuo-temporel exprimant le temps passé

Ka : marqueur aspectuo-temporel exprimant l'aspect progressif (« être en train de »)

Manjé : base verbale signifiant « manger »

La phrase signifie donc : Il / elle mangeait (ou : était en train de manger).

7. Quelle variété de français est à la base de ce qu'allaient devenir les créoles ? (répondez en tenant compte des facteurs diachroniques, diatopiques et diastratiques). **2 points**.

Ce n'est évidemment pas le français des grands auteurs de l'époque classique qui est à la base de ce qu'allaient devenir les créoles français, mais bien évidemment le français oral ; c'est la première chose qu'il convient de mentionner.

Ensuite, du point de vue diachronique (chronologique), c'est le français des 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles qui est concerné (l'époque coloniale, lors de laquelle le français a été exporté outre-mer, dans les nombreux territoires insulaires où il allait faire l'objet d'une acquisition approximative, de la part de locuteurs allophones, en situation d'apprentissage informel).

Du point de vue diatopique (régional), c'est plutôt le français du grand quart nord-ouest de l'Hexagone qui s'est exporté outre-mer.

Enfin, du point de vue diastratique (social), toutes les couches sociales étaient représentées dans les colonies insulaires, mais avec une prépondérance des locuteurs des classes populaires, surtout en ce qui concerne ceux qui ont été en contact intense avec les premières populations serviles.

**Total : 10 points.**

Questions **bonus** : si vous n'y répondez pas, vous ne perdez rien, mais si vous y répondez vous courez la chance d'obtenir des points supplémentaires.

8. Qu'est-ce qu'un *déonomastique* ? Expliquez et exemplifiez brièvement. **1 point**.

Un déonomastique est un mot (en général un nom commun ou un adjectif) qui dérive d'un nom propre. Un déonomastique qui dérive d'un nom de personne (un anthroponyme) est appelé un « déanthroponyme », et un déonomastique qui dérive d'un nom de lieu (un toponyme) est appelé un « détoponyme » (on dit toutefois aussi un « gentilé »).

Par exemple, *rabelaisien* est un adjectif formé sur le nom propre de personne (ou « anthroponyme ») *Rabelais*. C'est donc un déanthroponyme.

En revanche, *Parisien/parisien* est un nom (ou un adjectif) formé sur un nom propre de lieu, le toponyme *Paris*. C'est donc un détoponyme, mais on peut aussi dire un « gentilé ».

**9. Quelles sont les trois fonctions pragmatiques de l'argot ? Expliquez et exemplifiez brièvement. 1 point.**

L'argot a d'abord eu une fonction cryptique, c'est-à-dire consistant à mystifier autrui, à produire des messages qui n'étaient pas compris par ceux qui étaient extérieurs au groupe. C'était le cas des argots de malfaiteurs autrefois.

Ensuite, l'argot peut aussi avoir une valeur identitaire, c'est-à-dire qu'il permet aux locuteurs d'un groupe donné d'exprimer leur appartenance à ce groupe, par le choix d'expressions qui lui sont propres. Cela peut être par exemple la fonction des argots étudiants.

Enfin, de nos jours, l'argot est souvent utilisé tout simplement pour sa valeur expressive, affective, ou par jeu (valeur « ludique »). Les écrivains de littérature policière, comme par exemple San Antonio, aiment bien y avoir recours pour pimenter leurs récits.